

<https://snetap-fsu.fr/Le-CNEA-rejette-le-projet-de-reforme-du-Bac-STAV.html>



Le CNEA rejette le projet de réforme du Bac STAV.

- Les Dossiers - Pédagogie -



Date de mise en ligne : vendredi 22 février 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Monsieur le Ministre, après plusieurs semaines de tensions autour de la réforme du bac STAV (de groupes de travail en pétition et en consultation, de boycotts en blocages d'instances), vous aviez mandaté votre directeur général pour trouver les voies et moyens afin de dépasser les points de blocages identifiés dans le cadre de cette réforme d'un des diplômes phares de l'Enseignement Agricole... Or, force est de constater que ce mandat était soit insincère, soit s'est avéré inefficace, car la nouvelle réunion convoquée par la [DGER](#) (en format [CNEA](#)) s'est avérée totalement stérile. **Aucune voie de sortie de crise n'a en effet pu faire l'objet d'une véritable volonté d'entendre les demandes remontant du terrain (nos organisations représentant la grande majorité des aspirations des collègues des établissements agricoles) et de réelles négociations.**

Absence de marge (pourtant la question n'est pas, pour une fois, à proprement parler budgétaire, les horaires sont dotés, les supports d'évaluation sont mobilisables...) **ou absence de volonté** (sous couvert d'un discours sur l'autonomie pédagogique qu'on prétendrait vouloir rendre aux enseignants, là où celle-ci ne leur a jamais été ici retirée... ne serait-ce pas du coup davantage d'autonomie de gestion des dotations horaires dont il serait en fait question) ? Tout ceci n'est pas bien sérieux et confine au mépris.

Concernant une formation aussi emblématique de ce qu'est l'Enseignement Agricole, il ne nous paraît ni souhaitable, ni même concevable, Monsieur le Ministre, d'en rester là et moins encore après que le CNEA se soit de façon nette prononcé contre le projet de réforme présenté par l'Administration (programme comme grilles horaires) - 13 voix contre, 1 abstention et 8 voix pour.

Par suite, **nos organisations syndicales, conformément à l'engagement que vous aviez pris lors du [CTM](#)** qui n'a finalement pas pu se tenir le 31 janvier dernier, vous demandent d'être reçues au plus vite pour tâcher de trouver ensemble les points d'équilibre qui font aujourd'hui toujours défaut concernant cette réforme de notre bac technologique STAV. Les points de fixation portent notamment sur deux volets absolument identitaires quant à cette formation de l'Enseignement Agricole, à savoir la **valorisation des 5 semaines de stage en milieu professionnel** (en lien avec leur évaluation en général, et avec la capacité à l'installation pour la partie agricole en particulier) d'une part et **l'affectation disciplinaire des heures de pluridisciplinarité et des stages collectifs** d'autre part.

Paris, le 14 février 2019